ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

Rapport annuel

30 septembre 2015

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

Sommaire

ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

RAPPORT DE GESTION

Identification et politique d'investissement 3

Frais de gestion 11

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif 12

Bilan Passif 13

Hors-Bilan 14

Compte de résultat 15

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables 16

Evolution de l'actif net 18

Ventilation des souscriptions / rachats 19

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument 20

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan 20

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle 21

Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan 21

Ventilation par nature des créances et dettes 22

Complément d'information 23

Affectation du résultat 25

Résultats et autres éléments 26

Inventaire Détaillé 27

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification 28

Identification

Le FCPE « ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT » classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro » est un FCPE nourricier de l'OPCVM maître « EDMOND DE ROTHSCHILD TRICOLORE RENDEMENT » (part I, code ISIN : FR0010594325) géré par Edmond de Rothschild Asset Management, également classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro ».
Le FCPE est à ce titre investi en totalité et en permanence en parts I de l'OPCVM maître « EDMOND DE ROTHSCHILD TRICOLORE RENDEMENT » et à titre accessoire en liquidités.

Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM maître repris ci-dessous. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison des frais de gestion propres au FCPE nourricier.

Objectif de gestion et stratégie d'investissement du FCP maître

« Objectif de Gestion :
La gestion de l'OPCVM, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur liquidative par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance. Les critères de sélection seront définis dans la stratégie d'investissement.

Indicateur de référence :
L'objectif de gestion n'est pas exprimé en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'indice SBF 120, dividendes nets réinvestis exprimé en Euro pour les parts émises en Euro, en US Dollar pour les parts émises en US Dollar. Il s'agit de l'indice représentatif des cent-vingt plus grandes capitalisations de la bourse de Paris.

Stratégie d'investissement :

Stratégies utilisées :
L'OPCVM opère une gestion active de « stock-picking » d'actions cotées sur un univers de valeurs majoritairement françaises.

Les actions européennes représenteront au moins 75% de l'actif, dont au minimum 65% d'actions de la zone Euro. L'ensemble des actions en dehors de la France ne dépassera pas 25% de l'actif net. L'exposition de l'OPCVM aux actions en dehors de la zone Euro ne dépassera pas 10% de l'actif net.

Ces actions seront sélectionnées selon la stratégie décrite ci-après :
- L'univers des titres dans lequel l'OPCVM est investi porte sur des actions de sociétés dont la capitalisation est essentiellement supérieure à 500 millions d'euros.
- L'utilisation de rapports d'analystes externes a pour but d'aider le gérant à orienter sa propre recherche sur un nombre réduit de titres inclus dans l'univers d'investissement. Le choix des analystes externes fait également l'objet d'un processus de sélection défini par la société de gestion.
- Les titres ainsi sélectionnés font alors l'objet d'une analyse qualitative et quantitative. Le gérant sélectionnera alors plus particulièrement les titres présentant des rendements nets élevés (Dividende net par action / Cours du titre) et des décotes par rapport à l'univers de référence sur les ratios suivants : Cours du titre / Actif Net Réévalué par action, Cours du titre / Cash-Flow par action, Cours du titre / bénéfice net par action (PER).

En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, dans le but de dynamisation ou de protection de la performance, l'OPCVM pourra :

- Investir sur des obligations convertibles françaises libellées en Euro négociées sur un marché réglementé européen dans la limite de 0% à 25% de l'actif net, et dans cette même limite en obligations convertibles étrangères à hauteur de 10% maximum. Ces obligations convertibles (sans restriction de notation ou de

duration) sont sélectionnées en fonction de leur rendement attendu et de leur corrélation avec les actions sous-jacentes.
- Avoir recours à des contrats de futurs ou options, négociés sur des marchés organisés ou réglementés dans la limite d'une fois l'actif net.
- Des contrats d'options sur actions négociés sur des marchés organisés ou réglementés, dans la limite de 25% de l'actif net pour diminuer la volatilité des actions.

Sur les actifs :
o actions :
Le portefeuille est en permanence exposé à hauteur de 75% au moins en actions émises par des sociétés dont la capitalisation est essentiellement supérieure à 500 millions d'euros, et autres titres assimilés négociés sur un marché Européen. En plus des actions et autres titres assimilés négociés sur un marché réglementé Européen, l'OPCVM pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net en-dehors de la France. L'exposition de l'OPCVM aux actions en dehors de la zone Euro ne dépassera pas 10% de l'actif net.

o titres de créances et instruments du marché monétaire :
L'exposition globale du portefeuille aux titres de créances et instruments du marché monétaire pourra représenter 25% maximum du portefeuille.
L'OPCVM pourra en conformité avec sa stratégie d'investissement recourir à des obligations convertibles françaises libellées en Euro négociées sur un marché réglementé européen dans la limite de 25% de l'actif net, et dans cette même limite de 0% à 25% de l'actif net en obligations convertibles étrangères à hauteur de 10% maximum. Ces instruments seront émis sans restriction de répartition dette publique assimilée/dette privée ni de notation par une agence indépendante ainsi que de maturité.
L'actif de l'OPCVM dans le cadre de la gestion de trésorerie pourra comprendre des titres de créances ou obligations libellés en Euro. Ces instruments, d'une durée résiduelle inférieure à trois mois, seront émis sans restriction de répartition dette publique/dette privée par des états souverains, des institutions assimilées ou bien par des entités ayant une notation court terme égale ou supérieure à A2, décernée par Standard & Poor's ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente.
La sélection des titres ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation. Il se base notamment sur une analyse interne. La société de gestion analyse préalablement à chaque décision d'investissement chaque titre sur d'autres critères que la notation. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur dans la catégorie « High Yield », la société de gestion effectue nécessairement une analyse détaillée afin de décider de l'opportunité de vendre ou de conserver le titre dans le cadre du respect de l'objectif de rating.

o actions ou parts d'autres placements collectifs de droit français ou d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers :
L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou FIA de droit français de type fonds d'investissement à vocation générale, quelle que soit leur classification afin de diversifier l'exposition à d'autres classes d'actifs, y compris indiciels côtés, ou de classification monétaire ou obligataire notamment afin de placer la trésorerie.
Dans cette limite de 10%, l'OPCVM pourra également investir dans des actions ou parts de FIA de droit étranger et/ou en fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères d'éligibilité règlementaire.
Ces OPC et fonds d'investissement pourront être gérés par la société de gestion ou par une société liée.

o instruments dérivés :
L'OPCVM pourra intervenir sur des contrats financiers négociés sur les marchés français, réglementés, organisés ou de gré à gré. En particulier, le gérant négociera :
- des contrats à terme sur devises ou des swaps de change,
- avoir recours à des contrats de futures ou options, négociés sur des marchés organisés ou réglementés dans la limite d'une fois l'actif net.
- des contrats d'options sur actions négociés sur des marchés organisés ou réglementés, dans la limite de 25% de l'actif net pour diminuer la volatilité
Tous ces instruments sont utilisés uniquement à des fins de couverture.

Afin de limiter sensiblement le risque global de contrepartie des instruments négociés de gré à gré, la société de gestion pourra recevoir des garanties numéraires qui seront déposées auprès du dépositaire et ne feront l'objet d'aucun réinvestissement.

o instruments à dérivés intégrés :
Néant.
L'OPCVM pourra néanmoins détenir à titre temporaire des bons de souscription issus d'une opération sur titre.

o dépôts :
Néant.

o emprunts d'espèces :
L'OPCVM n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister en raison des opérations liées aux flux de l'OPCVM (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscription/rachat…) dans la limite de 10% de l'actif net.

o opérations d'acquisition et cession temporaires de titre :
Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, l'OPCVM pourra procéder à des opérations de prise en pension portant conformément à l'article R214-18 du code monétaire et financier sur des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire, dans la limite de 10% de l'actif net. Les garanties reçues dans le cadre de ces pensions feront l'objet d'une décote fonction du type de titres. Ces garanties pourront être des obligations, des instruments du marché monétaire, des actions.
Des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions sur les rémunérations des cessions et acquisition temporaires. »

Composition du fonds

L'actif du FCPE « ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT» est investi en totalité et en permanence en parts I de l'OPCVM « EDMOND DE ROTHSCHILD TRICOLORE RENDEMENT» (code ISIN : FR0010594325) et à titre accessoire en liquidités.

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du fonds. Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du fonds en garantie de cet emprunt.

Intervention sur les marchés à terme dans un but de protection (ou de dynamisation) du portefeuille

Non autorisée.
Contrairement à son fonds maître, le FCPE ne peut avoir pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement. Aucune méthode de calcul d'engagement du FCPE n'est donc mentionnée. L'OPCVM maître utilise la méthode de l'engagement pour calculer le ratio d'engagement sur les instruments financiers à terme.

Profil de risque de l'OPCVM maître :

« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.
Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de se forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique et à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque de crédit :
Le risque principal est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur.
L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur une opération suite à la défaillance d'une contrepartie. La présence de créances d'entreprises privées en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose l'OPCVM aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend l'OPCVM sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle de l'OPCVM. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence de l'OPCVM, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par l'OPCVM aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés :
L'OPCVM est exposé aux risques inhérents aux produits dérivés directement ou par l'intermédiaire des OPC dans lesquels il investit. Les risques inhérents à l'utilisation de futures, d'options et de contrats de swaps incluent, sans pour autant s'y limiter, les risques suivants : les variations de prix à la baisse comme à la hausse des options, warrants, contrats de swap et de futures, en fonction des variations de prix de leur sous-jacent ; les écarts de variations entre le prix des instruments dérivés et la valeur du sous-jacent de ces instruments ; la liquidité occasionnellement réduite de ces instruments en marché secondaire. La conclusion de contrats de produits dérivés de gré à gré expose l'OPCVM à un risque de contrepartie potentiel. En cas de défaut de la contrepartie du produit dérivé, l'OPCVM est susceptible d'encourir une perte financière. L'utilisation de produits dérivés peut donc entraîner pour l'OPCVM des risques de pertes spécifiques auxquels l'OPCVM n'aurait pas été exposé en l'absence de telles stratégies.

Risque lié à la devise des parts libellées dans une devise autre que celle de l'OPCVM :
Le porteur, souscripteur en devise autres que la devise de référence de l'OPCVM (Euro) peut être exposé au risque de change si celui-ci n'est pas couvert. La valeur des actifs de l'OPCVM peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Garantie ou protection :
Néant ».

Durée de placement recommandée

5 ans minimum.
Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Affectation des sommes distribuables

Capitalisation dans le fonds.

Traitement des actifs non liquides

Sans objet.

Politique d'investissement

I. Politique de gestion

1. Analyse macroéconomique

Evolutions économiques : amélioration après un début d'année décevant

En 2014, après un début d'année morose, le PIB mondial a accéléré pour atteindre un pic au 3e trimestre à 4,1% annualisé avant de marquer le pas (2,2%) au 4e. Si l'économie européenne a accéléré (1,3%), grâce à une consommation plus robuste, soutenue par la baisse de près de 50% des prix du pétrole au 2e semestre, la dynamique s'est tassée aux Etats-Unis et en Chine. La baisse des matières 1eres ayant ranimé les craintes de déflation en zone euro, la BCE a annoncé sa volonté de porter son bilan à son niveau de 2012, soit 3 000 Mds €. Aux Etats-Unis, l'amélioration économique a convaincu la Fed qu'elle pouvait arrêter ses achats de titres. En moyenne annuelle, le PIB mondial s'est établi à 2,8% en 2014, après 2,7% en 2013.

La très forte baisse des prix pétroliers aurait dû stimuler la demande mondiale début 2015 mais le ralentissement économique s'est poursuivi (1,5%) au 1er trimestre, les dommages sur le secteur énergétique et les pays producteurs n'ont pas été négligeables. Aux Etats-Unis (+0,6%), les ménages ont épargné une partie de leurs gains de pouvoir d'achat et seule la zone euro a été en mesure de bénéficier de ce contre-choc pétrolier dès le 1e trimestre, surtout la France (2,7%) et l'Espagne (3,8%). Mais cette faiblesse de la croissance mondiale n'a été que transitoire, les ménages américains rassurés par le maintien de prix de l'énergie bas et l'amélioration continue du marché du travail (taux de chômage à 5,1% en août) ont fortement augmenté leur consommation au 2e trimestre permettant au PIB de bondir à 3,9%. Cette santé retrouvée a nourri les attentes d'un début de normalisation de la politique monétaire avant la fin de l'année. L'incertitude quant à la date de son début et son ampleur, étant alimentée par le nouvel accès de faiblesse des matières 1eres cet été, le pétrole baissant jusqu'à 40 $/baril sous l'effet d'un excédent d'offre. Cette faiblesse va continuer de peser sur les chiffres d'inflation à court terme (0,2% sur un an en août). En Chine, l'activité a rebondi mais sans convaincre (7%) poussant la Banque Centrale à poursuivre son soutien en baissant ses taux directeurs et en orchestrant une « mini-dévaluation » de sa devise. Un mouvement qui a engendré de fortes turbulences sur les marchés mondiaux en suggérant que les autorités n'arrivaient pas à stabiliser la dynamique. La perspective d'une hausse des taux américains associée aux conséquences du ralentissement chinois et de la baisse des matières 1eres a pénalisé la dynamique émergente. Si l'activité reste robuste en Inde, le Brésil (dont la note souveraine dégradée en catégorie haut rendement) et la Russie sont en revanche retombés en récession et leur devise a sombré. En zone euro, la BCE a mis en place un programme massif (60 Mds € par mois) d'achats d'emprunts d'Etats, qui doit se poursuivre au moins jusqu'en septembre 2016. Le probable nouvel épisode déflationniste cet hiver justifie que la BCE maintienne durablement cette politique monétaire très accommodante, voire l'augmente. L'activité économique en

revanche elle n'a que peu fléchit au 2e trimestre passant de 1,6% à 1,4% annualisé, le ralentissement français (0%) étant compensé par un rebond allemand (1,8%).

Sur ces bases économiques et financières, le rendement de l'Etat français à 10 ans est passé de 0,86% fin 2014 à 1% fin septembre après avoir touché un plancher historique mi-avril à 0,35%, l'indice iBoxx zone euro de 7 à 10 ans affiche un recul semestriel de -2,1% (+16% en 2014). Les marchés actions européens, après un 1er trimestre exceptionnel, ont commencé à céder du terrain à partir d'avril avant que la tendance ne s'amplifie au 3e trimestre. Le CAC 40 dividendes réinvestis abandonne 8,5% (au 29/09) ; mais il reste en hausse de 5% depuis le début d'année.

2. Politique de gestion

Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

La performance du FCPE arrêtée au 30/09/2015 est de +4,64% pour une performance de +4,27% pour l'indice de référence SBF 120, dividendes nets réinvestis.

La performance du fonds maître EDMOND DE ROTHSCHILD TRICOLORE RENDEMENT s'établit à 6,96% sur la même période.

Statistiques sur le fonds maître au 30/09/2015

Performances cumulées (Nettes de frais) (Périodes glissantes)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Annualisée Depuis création Part I
Part (I)	-4,54	-6,67	9,41	6,96	17,61	50,34	41,89	51,44	170,76	4,05
Indice	-4,15	-7,07	6,10	4,27	13,96	44,24	34,87	12,74	-7,28	0,81
Indice DNR	-4,15	-7,07	6,10	4,27	13,96	44,61	43,71	40,73	26,17	3,07

Statistiques (Périodes glissantes)

	Volatilité		Tracking error		Ratio de Sharpe	
	52 semaines	3 ans	52 semaines	3 ans	52 semaines	3 ans
Part (I)	18,56	13,25	3,99	3,44	0,55	1,09
Indice	19,29	13,02	-	-	0,38	0,99

Indicateur de référence (Indice) : SBF 120 (NR) (EUR)
Indice de marché (Indice DNR) : SBF 120 (NR) (EUR)
Indice : Indice dividendes nets non réinvestis chaîné avec le nouvel indice dividendes nets réinvestis prévu au prospectus - Indice DNR : Indice de marché dividendes nets réinvestis.

(*)La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'O.P.C.

3. Perspectives

Une économie mondiale un peu décevante, mais toujours en croissance
La croissance mondiale devrait être de 2,7% cette année, contre 2,8% en 2014, du fait d'un début d'année médiocre. Une légère accélération semble à l'œuvre, notamment aux Etats-Unis, et l'année 2016 devrait être un peu meilleure – si la volatilité récente des marchés boursiers ne dégénère pas en crise de confiance.

Les taux à long terme devraient rester durablement bas en zone euro : la BCE a baissé ses taux à zéro et pratique une politique monétaire non conventionnelle d'achats d'obligations (essentiellement d'Etat) sur le marché secondaire. Ils contribueront à réduire les rendements obligataires à long terme, sans toutefois empêcher de larges fluctuations. Aux Etats-Unis, le taux de chômage est désormais revenu à 5,1% et la Fed

veut entamer un cycle de hausse des taux courts dans les mois qui viennent : les taux longs américains devraient s'orienter graduellement à la hausse pour refléter ce changement de régime monétaire.

Les marchés boursiers ont connu une forte correction mi-août, à l'occasion de doutes sur la croissance mondiale, qui paraissent exagérés à ce stade. Les actions européennes présentent des taux de rendement élevés (de 3,5% à 4% suivant les marchés), alors que les bénéfices des entreprises devraient progresser substantiellement en 2015 et 2016. Il serait logique que les marchés reprennent leur hausse dans les mois qui viennent. Le secteur immobilier européen devrait également bénéficier du climat de reprise de l'activité et de taux longs très bas.

Avertissement :

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.
En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

II. Performances

	30/09/2011	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015
Actif net	26 339,35 €	1 457 930,22 €	1 865 342,63 €	2 461 149,66 €	2 923 985,75 €
Nombre de parts	3 294,5042	157 061,7447	160 872,5858	196 743,2025	223 427,2931
VL	7,99 €	9,28 €	11,59 €	12,50 €	13,08 €
Performance cumulée du FCPE	-20,10%	16,15%	24,89%	7,85%	4,64%
Performance cumulée de l'indice de référence: SBF 120 clôture avec DR	-14,61%	13,44%	24,56%	9,29%	4,27%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

III. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe,
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

5. Critères ESG

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

7. Information sur les effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

IV. DICI et règlement

Changements intervenus sur l'OPC au cours de l'exercice

Le 18 septembre 2015 :

- Changement de dénomination (de *« EP EdR TRICOLORE RENDEMENT »* à *« ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT »*)
- Mise à jour du règlement et du DICI avec l'OPCVM maître ;
- Précisions sur les moyens financiers, techniques et humains d'Agicam ;
- Insertion d'une clause Dodd Frank.

Le 20 février 2015 :

- Mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.

V. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement I	458 957,38	157 934,73

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :

Caceis FA
1/3, place Valhubert – 75013 Paris

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion	**2,10%**
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir : *- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement* *- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur*	**1,14%** *1,14%* -
Autres frais supportés par l'OPC Ces autres frais se décomposent en : *- commission de surperformance* *- commissions de mouvement*	**-** - -
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	**3,24%**
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	**-**

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/09/2015
Portefeuille : 139030 ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

	30/09/2015	30/09/2014
INSTRUMENTS FINANCIERS	**2 934 618,19**	**2 469 496,88**
OPC MAÎTRE	**2 934 618,19**	**2 469 496,88**
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
CRÉANCES	**-**	**4 280,00**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	4 280,00
COMPTES FINANCIERS	**66,70**	**-**
Liquidités	66,70	-
TOTAL DE L'ACTIF	**2 934 684,89**	**2 473 776,88**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/09/2015
Portefeuille : 139030 ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

	30/09/2015	30/09/2014
CAPITAUX PROPRES	**-**	**-**
Capital	2 941 382,38	2 491 183,90
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**46 132,63**	**21 380,93**
Résultat de l'exercice (a, b)	-63 529,26	-51 415,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**2 923 985,75**	**2 461 149,66**
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**-**	**-**
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	**10 699,14**	**4 622,90**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	10 699,14	4 622,90
COMPTES FINANCIERS	**-**	**8 004,32**
Concours bancaires courants	-	8 004,32
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	**2 934 684,89**	**2 473 776,88**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

Hors-bilan au 30/09/2015
Portefeuille : 139030 ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

	30/09/2015	30/09/2014
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

Compte de résultat au 30/09/2015
Portefeuille : 139030 ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

	30/09/2015	30/09/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	**-**	**-**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	20,20	15,28
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	**20,20**	**15,28**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-20,20**	**-15,28**
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	59 717,48	47 818,14
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**-59 737,68**	**-47 833,42**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-3 791,58	-3 581,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	**-63 529,26**	**-51 415,17**

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du commissaire aux comptes, etc.

Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds sont fixés à 2,10% TTC maximum de l'actif net.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnes lors de chaque valeurs liquidative.

Les frais indirects (commission et frais de gestion) sont fixés à 1,00% TTC maximum de l'actif. Ils sont également à la charge du fonds.

Affectation des sommes distribuables

***Définition des sommes distribuables* :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	*Part C*
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 30/09/2015
Portefeuille : 139030 ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

	30/09/2015	30/09/2014
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**2 461 149,66**	**1 865 342,63**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) *	759 782,57	807 274,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) *	-401 307,46	-363 464,83
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	42 685,40	20 057,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-0,01
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	121 413,26	179 773,06
Différence d'estimation exercice N	*676 525,71*	*555 112,45*
Différence d'estimation exercice N-1	*-555 112,45*	*-375 339,39*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-59 737,68	-47 833,42
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	**2 923 985,75**	**2 461 149,66**

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 30/09/2015
Portefeuille : 139030 ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

	30/09/2015	30/09/2014
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	**759 782,57**	**807 274,55**
Versements de la réserve spéciale de participation	121 960,64	150 368,21
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	432 334,11	411 274,24
- versements volontaires des salariés	*231 664,32*	*236 915,35*
- abondements de l'entreprise	*200 669,79*	*174 358,89*
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	205 487,82	245 632,10
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	*6 101,06*	*6 889,54*
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	**401 307,46**	**363 464,83**
Rachats volontaires des salariés	307 624,27	363 464,83
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	93 683,19	-

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/09/2015
Total des créances		**-**
Dettes	Frais de gestion	- 10 699,14
Total des dettes		**- 10 699,14**
Total dettes et créances		**- 10 699,14**

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	56 659,804000	759 782,57
Parts rachetées durant l'exercice	-29 975,713400	-401 307,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	223 427,293100	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	8 027,34
Montant des commissions de souscription perçues	8 027,34
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-8 027,34
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-8 027,34
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/09/2015
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	59 717,48
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2015
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2015
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	30/09/2015
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			-
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			**-**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2015	30/09/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-63 529,26	-51 415,17
Total	**-63 529,26**	**-51 415,17**

	30/09/2015	30/09/2014
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-63 529,26	-51 415,17
Total	**-63 529,26**	**-51 415,17**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2015	30/09/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	46 132,63	21 380,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**46 132,63**	**21 380,93**

	30/09/2015	30/09/2014
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	46 132,63	21 380,93
Total	**46 132,63**	**21 380,93**

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2011	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015
Actif net en EUR	26 339,35	1 457 930,22	1 865 342,63	2 461 149,66	2 923 985,75
Nombre de titres	3 294,504200	157 061,744700	160 872,585800	196 743,202500	223 427,293100
Valeur liquidative unitaire en EUR	7,99	9,28	11,59	12,50	13,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-	0,10	0,20
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,05	-0,20	-0,22	-0,26	-0,28

Inventaire des instruments financiers au 30/09/2015

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement I	EUR	21 830,084	2 934 618,19	100,37
TOTAL FRANCE			**2 934 618,19**	**100,37**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**2 934 618,19**	**100,37**
TOTAL Organismes de placement collectif			**2 934 618,19**	**100,37**
Dettes			**-10 699,14**	**-0,37**
Comptes financiers			**66,70**	**-**
Total portefeuille titres			**2 934 618,19**	**100,37**
Dettes			**-10 699,14**	**-0,37**
Comptes financiers			**66,70**	**-**
Actif net			**2 923 985,75**	**100,00**

KPMG Audit
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds d'Epargne Salariale
ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT

14, rue Auber - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES EdR TRICOLORE RENDEMENT , tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 25 janvier 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé